

*Séance du 13 novembre 1888.* — Présidence de M. Léon Roux. — Ouvrages offerts à l'Académie : *Travaux de l'Observatoire de Lyon*, par M. André, membre titulaire; 2<sup>o</sup> *le Centenaire de l'Assemblée de Vizille et son véritable esprit*, par M. Albert du Boys, membre correspondant. — M. Bertrand, professeur à la Faculté des Lettres, autorisé à faire une lecture, communique une étude sur l'œuvre philosophique d'Ampère. Cette œuvre est considérable et les travaux d'Ampère sur la psychologie achèvent de nous montrer la puissance de ce grand esprit, qui entretint une correspondance très active avec son illustre ami, Maine de Biran. Mais la communication des manuscrits d'Ampère, faite à l'orateur par M. Naville, lui ont révélé que le texte, que nous possédons de sa correspondance philosophique, est très inexact et renferme à la fois des lacunes et des transpositions. Ce fait nous est démontré surtout par la célèbre lettre dite : la Lettre d'Avignon. Dans le texte imprimé, la théorie métaphysique exposée par Ampère est pleine d'obscurité. Dans le texte inédit, au contraire, rien de plus clair que la discussion engagée entre Ampère et Maine de Biran sur la relation de causalité, que M. Bertrand expose sous la forme simple et précise d'un dialogue. M. Bertrand signale encore plusieurs autres altérations commises dans le texte imprimé, aussi bien que dans la date de ces diverses lettres, qui ne se comprennent bien qu'en les lisant dans leur ordre chronologique. En rétablissant ainsi cette correspondance, telle qu'elle fut écrite, on voit avec quelle facilité Ampère arrivait au spiritualisme par la force du raisonnement, en se préoccupant constamment de réconcilier la psychologie avec la morale, suivant sa formule: Il faut rendre la métaphysique utile. L'orateur fait observer, en terminant, qu'il subsiste encore beaucoup de manuscrits inédits d'Ampère et il forme le vœu que l'Académie puisse en entreprendre la publication.

M. le Président, en remerciant l'orateur de cette intéressante communication, répond que la publication des œuvres inédites d'Ampère mérite sans doute d'être encouragée, mais qu'elle exige des dépenses bien grandes pour le modeste budget d'une Société savante.

M. Humbert Mollière ajoute qu'un honorable industriel lyonnais, M. Bredin, possède les manuscrits d'une correspondance considérable d'Ampère.

M. Danguin, devant transporter prochainement son domicile à Paris, est nommé, sur sa demande, membre émérite.